



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-  
LAROCHE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 9 JANVIER 2017 À 19 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, présidente  
Marc Bertrand, conseiller, siège no1  
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Dépôt - Rapport d'activité annuel 2016 - Comité consultatif en environnement
- 1.7 Autorisation de dépenses - Destruction des documents confidentiels

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

**3. Direction générale**

- 3.1 Autorisation - Participation des élus municipaux aux activités de représentation - 2017
- 3.2 Priorités et mandats du conseil - Service de police régional de la MRC de La Jacques-Cartier (Sûreté du Québec) - 2017
- 3.3 Autorisation - Traverse de motoneige - Chemin du Noroît
- 3.4 Autorisation de mandat - Contestation du règlement d'emprunt 665 sur la municipalisation du chemin de l'Éclaircie
- 3.5 Autorisation de dépenses - Renouvellement des tablettes informatiques des membres du conseil municipal
- 3.6 Adoption - Conditions de travail des employés municipaux cols blancs 2017-2021
- 3.7 Adoption - Conditions de travail des employés municipaux cols bleus 2017-2021



3.8 Adoption - Conditions de travail des employés à la protection et au combat contre l'incendie 2017-2021

3.9 Adoption - Conditions de travail des employés cadres 2017-2021

#### **4. Travaux publics**

4.1 Autorisation de mandat - Augmentation du débit d'exploitation des puits municipaux

#### **5. Loisirs, culture et vie communautaire**

5.1 Aucun

#### **6. Urbanisme et développement durable**

6.1 Nomination - Comité consultatif en environnement (CCE) 2017

6.2 Autorisation de signature - Disposition et traitement des ordures ménagères

6.3 Autorisation de signature - Demande de subvention Emploi-Été Canada 2017

6.4 Autorisation - Disposition du recyclage

#### **7. Protection contre l'incendie**

7.1 Autorisation - Retour anticipé du pompier Claude Verville

#### **8. Permis et inspections**

8.1 Autorisation - Tournoi de hockey "Pond Hockey"

8.2 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2017

8.3 Dérogation mineure - 2016-20035 - 25, chemin du Lac-Tourbillon

8.4 Dérogation mineure - 2016-20034 - 15, chemin du Rocher

8.5 Dérogation mineure - 2016-20037 - 33, chemin des Épinettes

8.6 Dérogation mineure - 2016-20041 - 2, chemin du Rivage

8.7 Dérogation mineure - 2016-20039 - 46, chemin de la Corniche

8.8 Dérogation mineure - 2016-20040 - 26, chemin de la Sucrierie

8.9 Dérogation mineure - 2016-20042 - 195, chemin de la Tournée

#### **9. Varia**

9.1 Aucun

#### **10. Période de questions**

#### **11. Levée de l'assemblée**

#### **1.1 Ouverture de la séance et greffe**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 25.

**001-2017**

#### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :



Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 9.1 Avis de motion - Règlement décrétant un programme d'aide financière 2017 pour le branchement à l'égout sanitaire municipal des résidences du chemin du Brûlé, des Méandres et du Ruissellet dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée branchée sur le réseau basse pression municipal

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

002-2017

**1.3 Adoption des procès-verbaux**

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 5 décembre 2016  
Séance extraordinaire du 12 décembre 2016

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**1.4 Correspondance, dépôt et information**

**Correspondance**

Aucune

**Dépôt**

Aucun

**Information**

Aucune

**1.5 Première période de questions (30 minutes)**

À 19 h 30, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Armand Leblond demande, concernant le Règlement 670, que comprend le 14 000 \$ en frais juridiques dans l'estimation.  
RP : Madame la mairesse donne la parole au directeur général qui mentionne que c'est l'estimation pour présenter au TAQ l'expertise en évacuation en cas de constatation et payer en taxe de secteur.
- 2- Mme Martine Boily demande quel est le numéro d'urgence environnement quand il y a un déversement dans l'environnement comme celui des Sentiers du Moulin le 28 décembre 2016.  
RP : Madame la mairesse mentionne de faire le 911 et qu'on publiera le numéro exact d'urgence environnement dans La Chronique éventuellement.
- 3- M. Dany Cliche demande quel est l'état d'avancement de la demande de subvention pour le secteur mont Cervin.  
RP : Madame la mairesse mentionne que la date de réponse a été



reportée au 31 janvier 2017 et qu'elle va contacter le député fédéral à ce sujet dès demain.

- 4- M. Gilles Warren demande si la Municipalité délivre des permis suite au RCI de la ville de Québec.  
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller François-Bernard Saillant qui mentionne que l'on est en attente du jugement.
- 5- M. Olivier Bérard demande si les assouplissements du RCI ne sont pas plus contraignants avec des plateaux naturels de moins 10% de pente.  
RP : Madame la mairesse donne la parole au directeur de l'urbanisme qui mentionne que c'est pour les terrains de plus de 25% de pente seulement donc c'est un assouplissement.

Fin de la période de questions à 20 h 15.

#### **1.6 Dépôt - Rapport d'activité annuel 2016 - Comité consultatif en environnement**

Le président du Comité consultatif en environnement (CCE) dépose et présente aux membres du conseil le document « Rapport d'activité annuel 2016 du Comité consultatif en environnement ».

003-2017

#### **1.7 Autorisation de dépenses - Destruction des documents confidentiels**

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses annuelles pour réaliser le projet de « destruction des documents confidentiels ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

004-2017

#### **2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires**

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de décembre 2016, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier  
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2016 totalisant une somme de 1 065 276,69 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



## 2.2 **Dépôt des états des revenus et dépenses du mois**

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de décembre 2016 et les invite à le consulter.

005-2017

### 3.1 **Autorisation - Participation des élus municipaux aux activités de représentation - 2017**

ATTENDU QUE pour répondre à des sollicitations, le conseil est disposé à désigner des membres du conseil pour représenter la Municipalité aux activités-bénéfice au profit de ces organismes à but non lucratif;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
ET RÉSOLU :

D'autoriser les conseillers et conseillères municipaux, à déterminer en fonction de leur disponibilité, à participer aux activités-bénéfice 2017 des organismes suivants :

Fondation Cité-Joie, Tournoi de golf du RGATLBPT et du Centre plein air Lasallien inc.

De permettre le remboursement des dépenses des élus, incluant les coûts d'inscription conformément au Règlement numéro 10-211 sur les frais de représentation et frais de déplacement des élus municipaux.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

006-2017

### 3.2 **Priorités et mandats du conseil - Service de police régional de la MRC de La Jacques-Cartier (Sûreté du Québec) - 2017**

ATTENDU QUE le conseil municipal désire statuer sur les priorités et mandats qu'il entend soumettre au Service de police régional de la MRC de La Jacques-Cartier (Sûreté du Québec) pour l'année 2017;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

De mandater le Service de police régional de la MRC de La Jacques-Cartier (Sûreté du Québec) pour réaliser les priorités et mandats suivants pour l'année 2017 et d'en faire rapport au conseil :

1. Offrir une présence soutenue aux interventions spéciales sur les excès de vitesse et la sécurité routière, notamment à l'intérieur des secteurs résidentiels et de la Traverse-de-Laval;
2. Effectuer des opérations de sensibilisation du respect du code de la sécurité routière auprès des automobilistes, cyclistes et piétons;
3. Mettre en place, en collaboration avec la Municipalité, une campagne de sensibilisation à la « Tolérance zéro » sur les limites de vitesse et l'appliquer sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



007-2017

**3.3 Autorisation - Traverse de motoneige - Chemin du Noroît**

ATTENDU la demande du club de motoneige "Le petit sentier de St-Émile" pour autoriser une traverse de motoneige sur le chemin du Noroît afin de permettre de relier le Village vacances de Valcartier via le chemin de la Sagamité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

D'autoriser, pour la saison 2017, le club de motoneige "Le petit sentier de St-Émile" à aménager et opérer une traverse de motoneige sur le chemin du Noroît et Murphy afin de permettre de relier le Village vacances de Valcartier via le chemin de la Sagamité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

008-2017

**3.4 Autorisation de mandat - Contestation du règlement d'emprunt 665 sur la municipalisation du chemin de l'Éclaircie**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service du greffe;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

De mandater BCF avocats d'affaires pour appuyer le conseil municipal dans le dossier de « contestation du Règlement d'emprunt 665 sur la municipalisation du chemin de l'Éclaircie ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

009-2017

**3.5 Autorisation de dépenses - Renouvellement des tablettes informatiques des membres du conseil municipal**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses pour réaliser le projet de « renouvellement des tablettes informatiques des membres du conseil municipal » pour un montant maximum de 10 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursable sur 3 ans à partir de 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

010-2017

**3.6 Adoption - Conditions de travail des employés municipaux cols blancs 2017-2021**

ATTENDU QUE l'entente établissant les conditions de travail des employés municipaux « cols blancs » est échue depuis le 31 décembre 2015;



ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition soumise;

ATTENDU QUE ce projet d'entente propose des conditions de travail comparables à celles en vigueur dans les municipalités de même taille;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'adopter les conditions de travail des cols blancs 2017-2021 et d'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ce document.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

011-2017

**3.7 Adoption - Conditions de travail des employés municipaux cols bleus 2017-2021**

ATTENDU QUE l'entente établissant les conditions de travail des employés municipaux « cols bleus » est échue depuis le 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition soumise;

ATTENDU QUE ce projet d'entente propose des conditions de travail comparables à celles en vigueur dans les municipalités de même taille;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter les conditions de travail des cols bleus 2017-2021 et d'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ce document.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

012-2017

**3.8 Adoption - Conditions de travail des employés à la protection et au combat contre l'incendie 2017-2021**

ATTENDU QUE l'entente établissant les conditions de travail des employés municipaux « employés à la protection et au combat contre l'incendie » est échue depuis le 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition soumise;

ATTENDU QUE ce projet d'entente propose des conditions de travail comparables à celles en vigueur dans les municipalités de même taille;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :



D'adopter les conditions de travail des employés à la protection et au combat contre l'incendie 2017-2021 et d'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ce document.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**013-2017**

**3.9 Adoption - Conditions de travail des employés cadres 2017-2021**

ATTENDU QUE l'entente établissant les conditions de travail des employés municipaux « cadres » est échue depuis le 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition soumise;

ATTENDU QUE ce projet d'entente propose des conditions de travail comparables à celles en vigueur dans les municipalités de même taille;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier  
ET RÉSOLU :

D'adopter les conditions de travail des cadres 2017-2021 et d'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ce document.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**014-2017**

**4.1 Autorisation de mandat - Augmentation du débit d'exploitation des puits municipaux**

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur des travaux publics à mandater Akifer pour le projet « augmentation du débit d'exploitation des puits municipaux » pour un montant maximum de 14 305,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de l'année 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**015-2017**

**6.1 Nomination - Comité consultatif en environnement (CCE) 2017**

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Comité consultatif en environnement, le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres siégeant sur ce comité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :





De nommer Karine Hubert, conseillère en environnement, à titre de soutien technique pour l'année 2017.

De nommer les résidentes et résidents suivants pour siéger au comité consultatif en environnement jusqu'au 15 octobre 2017 aux postes ci-après décrits :

No	NOM	POSTE
1	M. Alain Fournier	Président
2	Mme Christine Sauvageau	Secrétaire
3	Mme Louise Audet	Membre
4	M. Guillaume Drolet	Membre
5	Mme Marie-Élaine Gagnon	Membre
6	Mme Anne Robichaud	Membre
7	M. Serge Hamel	Membre
8	Mme Julie Robineau	Membre
9	Mme Sylvie Chartier	Élue municipale

Qu'une allocation totale de 500,00 \$ soit répartie au prorata des présences aux réunions de 2017 aux membres du comité excluant les élus municipaux.

Que le comité consultatif soit mandaté pour produire des recommandations au conseil municipal pour la séance du 2 octobre 2017 sur les sujets suivants :

1. Programme d'analyse de la qualité de l'eau des puits
2. Plan de développement durable
3. Gestion des matières résiduelles
4. Planification de la Journée de l'environnement
5. Jardin communautaire / forêt nourricière
6. Marché public
7. Programme de conférences en environnement
8. Inventaire collectif de la faune / flore
9. Organisation d'une corvée de nettoyage de la rivière Jaune.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

016-2017

**6.2 Autorisation de signature - Disposition et traitement des ordures ménagères**

ATTENDU QU' il serait plus avantageux de reconduire l'entente intermunicipale entre la Municipalité et la Régie régionale de Portneuf pour la disposition et le traitement des ordures ménagères compte tenu du coût élevé des autres installations de la région;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 621 et suivantes du code municipal permettent à la Municipalité d'établir des ententes de services avec un palier de gouvernement sans appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Sylvie Chartier  
 APPUYÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis  
 ET RÉSOLU :

De reconduire l'entente intermunicipale avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 au prix de 59 \$ la tonne (avant taxes et avant redevances gouvernementales).

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Disposition et traitement des ordures ménagères » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**017-2017**

**6.3 Autorisation de signature - Demande de subvention Emploi-Été Canada 2017**

ATTENDU QUE le développement des ressources humaines Canada avec son programme emploi d'été Canada accorde des subventions aux municipalités désirant créer des emplois pour les étudiants de 15 à 30 ans;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Sylvie Chartier

APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert

ET RÉSOLU :

D'autoriser monsieur Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, à déposer une demande d'assistance financière auprès de Développement des ressources humaines Canada, dans le cadre du programme Emploi d'été Canada 2017 pour les trois (3) postes suivants :

- Étudiant(e) technicien en environnement
- Étudiant(e) technicien en foresterie
- Étudiant(e) sauveteur au club nautique

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**018-2017**

**6.4 Autorisation - Disposition du recyclage**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

ATTENDU QU' en fonction des coûts chargés à la tonne et de la distance des centres de tri, l'option du centre de tri Via Québec (géré par la Ville de Québec) est la plus avantageuse;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 621 et suivants du code municipal permettent à la Municipalité d'établir des ententes de services avec un palier de gouvernement sans appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier

APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis

ET RÉSOLU :

D'autoriser la disposition des matières recyclables au centre de tri Via Québec (géré par la Ville de Québec) pour l'année 2017 au tarif maximal de 33 \$ la tonne. Cette résolution fait foi d'entente entre la Municipalité de Lac-Beauport et la Ville de Québec.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**019-2017**

**7.1 Autorisation - Retour anticipé du pompier Claude Verville**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la réintégration du pompier Claude Verville en date du 10 janvier 2017.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**020-2017**

**8.1 Autorisation - Tournoi de hockey "Pond Hockey"**

ATTENDU QUE la Corporation tournoi Hockey Lac-Beauport, représentée par Madame Marie-Pier Gauvreau, a fait une demande d'un usage conditionnel, pour la tenue de l'événement "Pond Hockey";

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
 ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2016-01311 pour la tenue de l'événement Pond Hockey 2017 le 28 janvier 2017, de 9 h à 16 h 30, sur la patinoire du lac Beauport ainsi qu'au club nautique.

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser la subvention de 1 000 \$ à l'organisme « Club de ski Le Relais inc ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**021-2017**

**8.2 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2017**

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres siégeant sur ce comité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
 ET RÉSOLU :

De nommer Richard Fortin, directeur du Service des permis et inspections, à titre de soutien technique pour l'année 2017.

De nommer les résidentes et résidents suivants pour siéger au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2017 aux postes ci-après décrits :

No	NOM	POSTE
1	Marie Ignaczak	Présidente
2	Frédérique O'Sullivan	Vice-présidente
3	Tommy Jones	Secrétaire
4	Gilles Warren	Membre
5	Jean-Philippe Côté	Membre
6	Sylvie Chartier	Élue municipale



Qu'une allocation totale de 1 500,00 \$ soit répartie au prorata des présences aux réunions de 2017 aux membres du comité excluant les élus municipaux.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**022-2017**

**8.3 Dérogation mineure - 2016-20035 - 25, chemin du Lac-Tourbillon**

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 25, chemin du Lac-Tourbillon, portant le numéro de lot 3 683 617, 3 683 618, 3 683 619 a adressé une demande de dérogation 2016-20035;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2016-20035 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal existant dont la marge de recul latérale est de 5.62 m au lieu de 6.1 m, tel que requis au règlement de zonage., contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Emmanuel Boulais a.g, en date du 7 juin 2016, portant le numéro 9398 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**023-2017**

**8.4 Dérogation mineure - 2016-20034 - 15, chemin du Rocher**

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 15, chemin du Rocher, portant le numéro de lot 1 821 145 a adressé une demande de dérogation 2016-20034;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :



Accepter la demande de dérogation mineure 2016-20034 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal existant dont la marge de recul arrière est de 7.04 m au lieu de 7.62 m et une marge latérale de 5.87 m au lieu de 6.1 m, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Valérie Poirier a.g, en date du 7 juin 2016, portant le numéro 416 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**024-2017**

**8.5 Dérogation mineure - 2016-20037 - 33, chemin des Épinettes**

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 33, chemin des Épinettes, portant le numéro de lot 5 408 972, a adressé une demande de dérogation 2016-20037;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2016-20037 afin de permettre uniquement la construction d'une clôture de 1,5 mètre de hauteur pour l'aire de jeux, contrairement à la réglementation qui est de 1,2 mètre, en cour avant, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par BFH, Société d'architecture en date du 4 novembre 2016.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**025-2017**

**8.6 Dérogation mineure - 2016-20041 - 2, chemin du Rivage**

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 2, chemin du Rivage, portant le numéro de lot 1 821 179, 1 821 857 a adressé une demande de dérogation 2016-20041;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;



ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2016-20041 afin d'accepter la localisation du bâtiment principal, tel que construit, avec une marge arrière, qui est également une marge riveraine à 6,94 mètres, contrairement à 7,62 mètres de marge arrière et 17 mètres de marge riveraine, selon le règlement de zonage actuel. Le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Emmanuel Boulais a.g, en date du 16 avril 2015, portant le numéro 9076 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**026-2017**

**8.7 Dérogation mineure - 2016-20039 - 46, chemin de la Corniche**

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 46, chemin de la Corniche, portant le numéro de lot 1 497 209 a adressé une demande de dérogation 2016-20039;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2016-20039 afin d'accepter uniquement la localisation du bâtiment principal, tel que construit, avec le coin nord-ouest du bâtiment à 5.93 m de marge arrière, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Emmanuel Boulais a.g, en date du 31 octobre 2016, portant le numéro 9625 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**027-2017**

**8.8 Dérogation mineure - 2016-20040 - 26, chemin de la Sucrierie**

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.



ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 26, chemin de la Sucrierie, portant le numéro de lot 4 976 104 a adressé une demande de dérogation 2016-20040;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2016-20040 afin d'accepter uniquement la localisation du garage, tel que construit, avec le coin nord du bâtiment à 2,64 m de marge de recul arrière, contrairement à 3,0 m, prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Marc Gravel a.g, en date du 4 novembre 2016, portant le numéro 6056 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

028-2017

**8.9 Dérogation mineure - 2016-20042 - 195, chemin de la Tournée**

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 195, chemin de la Tournée, portant le numéro de lot 1 496 541 a adressé une demande de dérogation 2016-20042;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2016-20042 afin d'accepter uniquement la localisation du bâtiment principal, tel que construit, avec le coin sud-est du bâtiment à 5,54 mètres de marge avant contrairement à 7,62 mètres, prévus au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Renaud Hébert a.g, en date du 30 novembre 2016, portant le numéro 1095 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**9.1 Avis de motion - Règlement décrétant un programme d'aide financière 2017 pour le branchement à l'égout sanitaire municipal des résidences du chemin du Brûlé, des Méandres et du Ruisselet dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée branchée sur le réseau basse pression municipal**

Monsieur Marc Bertrand donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement décrétant un programme d'aide financière 2017 pour le branchement à l'égout sanitaire municipal des résidences du chemin du Brûlé, des Méandres et du Ruisselet dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée branchée sur le réseau basse pression municipal.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

**10. Période de questions**

À 21 h 20, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Gilles Cloutier demande si la Municipalité a perdu complètement le contrôle des Sentiers du Moulin inc., car il ne cesse de faire des engagements de directeurs.

RP : Madame la mairesse mentionne que c'est un organisme privé et que la Municipalité a cédé la gestion du centre par bail emphytéotique.

Fin de la période de questions à 21 h 30.

**11. Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 21 h 30.

---

Louise Brunet, mairesse

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**ANNEXE 1**  
**Liste des déboursés - Décembre 2016**

LISTE DES COMPTES A PAYER			
DÉCEMBRE 2016			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
G-12 INVESTISSEMENTS	15/12/2016	24604	70 000.00 \$
BOULANGER DENIS, COTÉ CHRISTINE	15/12/2016	24605	1 000.00 \$
AUGER GUIMONT MARLENE, GIRARD	10/01/2017	24606	647.91 \$
DENIS GREGOIRE	10/01/2017	24607	77.54 \$
DROLET ROBERT	10/01/2017	24608	172.03 \$
GENEST ISABELLE, BRILLANT HUGUES	10/01/2017	24609	384.12 \$
GESTION ANDERSON III INC.	10/01/2017	24610	1 139.43 \$
GIROUX JEAN-MARC, MILORD PIERRETTE	10/01/2017	24611	357.73 \$
LALIBERTE SUZANNE	10/01/2017	24612	706.99 \$
LAPOINTE MICHEL, FERLAND CLAUDIA	10/01/2017	24613	848.38 \$
LESSARD SERGE	10/01/2017	24614	124.75 \$
MARTIN FREDERIC, DIOP SEYNABOU	10/01/2017	24615	710.23 \$
PIERSON SHIRLEY	10/01/2017	24616	110.33 \$
PIERSON SHIRLEY	10/01/2017	24617	305.87 \$
SOCIETE IMMOBILIERE IRVING LTEE	10/01/2017	24618	566.46 \$
SYLVAIN FRANCOIS	10/01/2017	24619	192.87 \$
ZAKRZEWSKI ANDREW, MONTPETIT	10/01/2017	24620	1 419.18 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	10/01/2017	24621	294.85 \$
ATELIER MULTI-NUMERIQUE	10/01/2017	24622	514.84 \$
BELL CANADA	10/01/2017	24623	689.85 \$
BUANDERIE VICTORIA	10/01/2017	24624	108.08 \$
CABANON MAIS. JEUNES LAC-BEAUPORT	10/01/2017	24625	260.38 \$
CHAMPAGNE GILLES	10/01/2017	24626	149.46 \$
CHAPITEAUX GERMAIN DUMONT INC.	10/01/2017	24627	2 296.05 \$
DECAM	10/01/2017	24628	1 057.77 \$
DISTRIBUTION 20-20	10/01/2017	24629	94.39 \$
EHELLES C.E. THIBAUT	10/01/2017	24630	115.55 \$
EXPO SOLUTIONS	10/01/2017	24631	114.98 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	10/01/2017	24632	80.00 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	10/01/2017	24633	192.97 \$
LIBRAIRIE MORENCY	10/01/2017	24634	26.15 \$
MINISTRE DES FINANCES	10/01/2017	24635	9 599.41 \$
MINI-MOTEURS M.P. INC.	10/01/2017	24636	83.07 \$
PETITE CAISSE	10/01/2017	24637	36.80 \$
PROLUDIK INC.	10/01/2017	24638	5 338.87 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	10/01/2017	24639	49.63 \$
REGULVAR INC.	10/01/2017	24640	421.96 \$
R.M. LEDUC & CIE	10/01/2017	24641	847.65 \$
ROBICHAUD, ANNE	10/01/2017	24642	63.64 \$
SAUVAGEAU CHRISTINE	10/01/2017	24643	72.73 \$
SERVICE D'ARBRES BRUNO DION	10/01/2017	24644	718.59 \$
TESSIER RECREO-PARC INC.	10/01/2017	24645	1 379.70 \$
BEDARD-DESILETS CHARLES-DAVID	07/12/2016	400601	1 920.00 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	07/12/2016	400602	3 156.30 \$
ROUSSEAU GABRIELLE	07/12/2016	400603	480.00 \$
BELLEMARE MARTIN	15/12/2016	400604	30.10 \$
CENTRE SERVICES PARTAGÉS QC	15/12/2016	400605	57.03 \$
COTE FLEURY INC.	15/12/2016	400606	281.69 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	15/12/2016	400607	3 414.76 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	15/12/2016	400608	29 564.67 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	15/12/2016	400609	143 036.50 \$
GIGUERE FREDERIC	15/12/2016	400610	305.60 \$
GROUPE J.D. (LE)	15/12/2016	400611	57 480.17 \$
LABRECQUE RICHARD	15/12/2016	400612	43.36 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
MECANO RICHARD INC.	15/12/2016	400613	1 167.94 \$
P.E. PAGEAU INC.	15/12/2016	400614	419 191.02 \$
ROBILLARD CLAUDETTE	15/12/2016	400615	38.70 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	15/12/2016	400616	1 017.53 \$
TREMBLAY MARIE-PIERRE	15/12/2016	400617	131.28 \$
MACKAY ODETTE	10/01/2017	400618	296.67 \$
MURRAY CEDRICK, MOLDOVAN CINDY	10/01/2017	400619	688.20 \$
AIR LIQUIDE CANADA	10/01/2017	400620	36.56 \$
BATTERIES DU QC INC.	10/01/2017	400621	67.78 \$
BCF S.E.N.C.R.L	10/01/2017	400622	999.98 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	10/01/2017	400623	273.54 \$
CONSTRUCTION & RENOVATION DALLAS INC.	10/01/2017	400624	373.67 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	10/01/2017	400625	640.42 \$
COTE FLEURY INC.	10/01/2017	400626	437.59 \$
CT-PAIEMENT INC.	10/01/2017	400627	49.20 \$
DROLET RESSORTS INC.	10/01/2017	400628	2 847.48 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	10/01/2017	400629	1 521.52 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	10/01/2017	400630	13 228.29 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	10/01/2017	400631	946.82 \$
FORMULES MUNICIPALES (FM)	10/01/2017	400632	281.98 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	10/01/2017	400633	39 787.34 \$
GROUPE CCL	10/01/2017	400634	47.14 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	10/01/2017	400635	2 023.00 \$
INDUSTRIES LAM-E	10/01/2017	400636	163.49 \$
JOLIN, MARTIN	10/01/2017	400637	570.07 \$
LATULIPPE (30300)	10/01/2017	400638	441.68 \$
LEFEBVRE EMILIE	10/01/2017	400639	75.00 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	10/01/2017	400640	448.62 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	10/01/2017	400641	322.78 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	10/01/2017	400642	104.15 \$
LITHOCHIC	10/01/2017	400643	2 471.96 \$
LUMEN INC.	10/01/2017	400644	157.29 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	10/01/2017	400645	432.31 \$
MESSAGERIE BOBBIE INC.	10/01/2017	400646	38.98 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	10/01/2017	400647	29 295.11 \$
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	10/01/2017	400648	353.05 \$
PG SOLUTIONS INC.	10/01/2017	400649	8 634.63 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	10/01/2017	400650	91.64 \$
PROTECTION INCENDIE PC	10/01/2017	400651	1 036.15 \$
PURIBEC INC.	10/01/2017	400652	97.73 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	10/01/2017	400653	13 754.90 \$
SANI ORLEANS	10/01/2017	400654	827.18 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	10/01/2017	400655	500.69 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	10/01/2017	400656	143.72 \$
SERVICES MATREC INC.	10/01/2017	400657	931.30 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	10/01/2017	400658	378.04 \$
STEIN MONAST	10/01/2017	400659	2 481.73 \$
VOLTEC	10/01/2017	400660	4 521.22 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	10/01/2017	400661	451.40 \$
WSP CANADA INC. (GENIVAR)	10/01/2017	400662	25 179.53 \$
XEROX CANADA LTEE	10/01/2017	400663	90.30 \$
BLAIS, JEAN	05/01/2017	400669	259.39 \$
GENDRON YVES	05/01/2017	400670	15.00 \$
HUBERT KARINE	05/01/2017	400671	76.63 \$
LEFEBVRE MICHEL	05/01/2017	400672	56.80 \$
ROY CAROLE	05/01/2017	400673	574.88 \$
ROBINEAU JULIE	10/01/2017	400674	54.55 \$
AGRITEX	10/01/2017	400675	159.08 \$
AIR LIQUIDE CANADA	10/01/2017	400676	224.44 \$
AQUA-ZACH INC.	10/01/2017	400677	16.22 \$
AUDET LOUISE	10/01/2017	400678	63.64 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	10/01/2017	400679	201.06 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	10/01/2017	400680	208.98 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	10/01/2017	400681	199.06 \$
CHEM ACTION	10/01/2017	400682	4 903.34 \$
CREAPUB DESIGN	10/01/2017	400683	809.42 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	10/01/2017	400684	220.83 \$
DICOM EXPRESS	10/01/2017	400685	25.44 \$
DROLET GUILLAUME	10/01/2017	400686	45.45 \$
ELECTROMIKE INC.	10/01/2017	400687	37.91 \$
EMCO CORPORATION	10/01/2017	400688	901.71 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	10/01/2017	400689	523.19 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	10/01/2017	400690	24 179.56 \$
FOURNIER ALAIN	10/01/2017	400691	81.82 \$
GAGNON MARIE-ELAINE	10/01/2017	400692	54.55 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	10/01/2017	400693	849.53 \$
GRAPHICA IMPRESSION LTEE	10/01/2017	400694	192.59 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	10/01/2017	400695	2 334.23 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	10/01/2017	400696	1 185.20 \$
HAMEL SERGE	10/01/2017	400697	63.64 \$
INTERCONNEXIONS LD	10/01/2017	400698	110.38 \$
JOLIN, MARTIN	10/01/2017	400699	3 815.09 \$
LATULIPPE (30300)	10/01/2017	400700	400.59 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	10/01/2017	400701	3 209.52 \$
MICROCOM M INC.	10/01/2017	400702	65.36 \$
PG SOLUTIONS INC.	10/01/2017	400704	15 552.69 \$
PLOMBERIE GAGNON 2016 INC.	10/01/2017	400705	468.28 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	10/01/2017	400706	386.79 \$
PROTECTION INCENDIE PC	10/01/2017	400707	648.46 \$
REAL HUOT INC.	10/01/2017	400708	28 439.39 \$
CPA LE SAISONNIER	10/01/2017	400709	1 580.91 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	10/01/2017	400710	310.43 \$
SERVICES MATREC INC.	10/01/2017	400711	583.66 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	10/01/2017	400712	1 229.28 \$
SOLUTIA TELECOM	10/01/2017	400713	13.80 \$
S-PACE SIGNALÉTIQUE INC.	10/01/2017	400714	1 563.43 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	10/01/2017	400715	1 430.71 \$
TRAITEUR DES ANGES (LE)	10/01/2017	400716	1 803.56 \$
UAP INC.	10/01/2017	400717	98.41 \$
ENERGIE VALERO INC.	10/01/2017	400718	1 560.63 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2453	49.95 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2454	65.60 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2455	150.76 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2456	44.53 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2457	592.09 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2458	158.31 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2459	1 132.78 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2460	79.34 \$
BELL CANADA	13/12/2016	2461	65.60 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	13/12/2016	2462	1 284.42 \$
C.C.A.P.	13/12/2016	2463	89.57 \$
C.C.A.P.	13/12/2016	2464	152.58 \$
C.C.A.P.	13/12/2016	2465	274.65 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	13/12/2016	2466	2 112.87 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2467	2 380.63 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2468	592.38 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2469	532.73 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2470	3 992.01 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2471	28.82 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2472	2 655.23 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2473	1 274.97 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2474	2 279.09 \$

Initiales du maire

**4305**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2476	195.35 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2477	285.85 \$
HYDRO-QUEBEC	13/12/2016	2478	2 071.94 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	13/12/2016	2479	3 784.72 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	13/12/2016	2480	6 008.94 \$
VILLE DE QUEBEC	13/12/2016	2481	7 921.80 \$
	<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>1 065 276.69 \$</b>

**ANNEXE 2**  
**Liste des engagements budgétaires – 31 décembre 2016**

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
31 DÉCEMBRE 2016							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-103926	31-12-16	PETR10	3122.24	Blais Jean		ESSENCE MENSUEL	02 32300 631
ADM-104166	01-12-16	SPEC05	532.50	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104169	05-12-16	INTER60	110.38	Blais Jean		ligne fax déplacement	02 19300 522
ADM-104170	07-12-16	XERO50	90.30	Blais Jean		copie noir	02 19000 670
ADM-104171	07-12-16	SOLU40	378.04	Blais Jean		copie noir & couleur	02 19000 670
ADM-104172	08-12-16	AKOV05	344.93	Labrecque Richard		FORMATION ANIMATION D'UNE PAGE FACEBOOK - STÉPHANIE	02 13000 454
ADM-104173	08-12-16	SPEC05	970.53	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104175	13-12-16	PGGO05	223.05	Blais Jean		Formation Cath. PAIE-BQ temps & Vacances à payer.	02 13000 454
ADM-104176	14-12-16	SOLU20	13.80	Blais Jean		carte SIM Fred.Giguère	02 19300 640
ADM-104177	15-12-16	PRAG50	977.29	Labrecque Richard		Égout - École ch. des Épinettes	02 41300 411
ADM-104178	16-12-16	PGGO05	80.48	Blais Jean		DEPASSEMENT BQ SERV. PAYÉES	02 13000 454
ADM-104179	16-12-16	PGGO05	193.16	Blais Jean		FORMATION PG ENCAISSEMENT LINE	02 13000 454
ADM-104180	16-12-16	FEDQ05	241.45	Labrecque Richard		Abonnement recueil règlements municipal (J.Iltis)	02 19000 494
ENV-470956	01-12-16	ARBA50	183.96	Hubert Karine		Abattage épinette Rivière Jaune	02 47300 419
ENV-470957	02-12-16	DICO10	16.22	Vallée Thomas		Envoie dossier - 9 mtée du Parc (dossier de cour)	02 19000 321
ENV-470958	05-12-16	MESS10	19.49	Hubert Karine		Messagerie pour bouteilles CEAEQ	02 47300 453
ENV-470959	16-12-16	GAUD10	293.64	Hubert Karine	246-2014	Roll-Off Le Relais	02 45110 446
REC-705692	02-12-16	LATU10	431.16	Bellemare Martin		Pantalon et bottes - René Bégin	02 70123 650
REC-705693	02-12-16	LATU10	504.74	Bellemare Martin		Pantalon de neige + bottes doublées hiver	02 70123 650
REC-705694	02-12-16	CANA05	287.44	Bellemare Martin		Outils pour événement	02 70123 640
REC-705695	02-12-16	TRAI05	1713.02	Lefebvre Michel		47 repas - soirée reconnaissance des employés	02 16000 610
REC-705696	05-12-16	AIRL50	36.56	Lefebvre Michel		Frais de location de bombonnes 30 nov. au 30 déc. 2016	02 70140 635
REC-705697	06-12-16	AIRL50	229.95	Hamel, Dominic		CO2 remplissage	02 70140 635
REC-705698	07-12-16	PROL05	747.34	Giguère Frédéric		2 pères Noël gonflables + aimant de 10' avec souffleurs	02 70203 340
REC-705699	08-12-16	PROL05	4591.53	Giguère Frédéric		Jumpaï, location jeu gonflables, préposés, installateurs	02 70203 516
REC-705700	08-12-16	VENT50	1028.53	Lefebvre Michel	378-2016	Moteur, demi-masque, cartouche, main-d'oeuvre	23 08316 722
REC-705703	12-12-16	AQUA50	57.49	Bellemare Martin	378-2017	Lecteur de pression	23 08316 722
REC-705705	12-12-16	PROD40	386.79	Bellemare Martin		Produits ménagers	02 70123 640
REC-705706	12-12-16	SAIS05	1580.91	Bellemare Martin		Location du site : animation, frais ménage et de service	02 70203 340
REC-705707	12-12-16	SPEC05	264.60	Bellemare Martin		Boite à clés avec serrure	02 70123 640
REC-705708	13-12-16	LIND05	114.98	Bellemare Martin		Gants en caoutchouc	02 70123 640

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-705709	13-12-16	EXPO70	114.98	Giguère Frédéric		Lumière 200W pour exposants extérieurs	02 70203 516
REC-705710	15-12-16	AQUA50	344.93	Bellemare Martin	378-2016	Travaux piscine	23 08316 722
REC-705711	15-12-16	JAVE10	114.98	Lefebvre Michel		50 chlores pour piscine	02 70140 635
REC-705712	15-12-16	CABA05	260.38	Giguère Frédéric		Billets brunch Fée de Noël	02 70203 610
REC-705713	16-12-16	GROU74	560.36	Giguère Frédéric		Agent de sécurité - Fée de Noël	02 29001 451
REC-705714	20-12-16	CANA05	202.72	Bellemare Martin		Diable, thermomètre, balai neige, pelle traîneau, gratte toiture, arrêt porte	02 70123 640
SEC-202006	08-12-16	PROT10	648.46	Couture Nicolas		RECHARGE DE 17 AIR PACK + INSPECTION	02 22302 526
VOI-312625	01-12-16	DEVE45	3104.33	Blackburn Mathieu		Balise cyclozone bande cyclable	02 35501 649
VOI-312626	02-12-16	MAXX05	432.31	Giroux Nancy		Analyse eau potable et eaux usées	02 41510 522
VOI-312627	02-12-16	ENTR45	5748.75	Blackburn Mathieu	180-2015	200 tonnes d'abrasifs	02 33100 622
VOI-312628	02-12-16	PLOM30	574.88	Giroux Nancy		Geler conduite pour changer l'entrée d'eau 50 ch. des Mélèzes	02 41300 521
VOI-312629	02-12-16	CIMA05	11267.55	Blackburn Mathieu	331-2016	Étude professionnelle rond de virée ch. du Canton	23 04926 721
VOI-312630	05-12-16	ULTR05	1061.37	Baillargeon Maxim	286-2015	Diesel 1025.7 litres	02 32300 631
VOI-312631	06-12-16	GARA05	23.00	Giroux Nancy		2 pintes d'huile à transmission tracteur 4720	02 32314 525
VOI-312632	06-12-16	SERV30	229.95	Fournier Alain		Disposition de branches d'arbres	02 45122 446
VOI-312633	06-12-16	UAPI50	98.41	Gagné François		Huile à différentiel	02 32200 640
VOI-312634	07-12-16	REAL05	24006.78	Blackburn Mathieu	365-2016	Conduites pluviales, ponceaux ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312635	07-12-16	WOLS05	3881.22	Blackburn Mathieu	365-2016	T annelé et accessoires ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312637	07-12-16	ULTR05	470.83	Baillargeon Maxim	286-2015	2 livraisons diesel 367 litre + 78 litres	02 32300 631
VOI-312639	07-12-16	FRAN05	45.99	Zicat Alain		Balastre bureau Karine Hubert	02 19300 640
VOI-312640	07-12-16	AQUA30	574.88	Giroux Nancy		Réparation entrée de service 29 ch. des Mélèzes	02 41300 521
VOI-312641	07-12-16	MECA05	114.98	Fournier Alain		Réparation lumière gabarit 10 roues	02 32304 525
VOI-312642	07-12-16	LIND05	104.15	Baillargeon Maxim		Location bouteilles acétylène, oxygène, argoshield	02 32200 516
VOI-312643	07-12-16	MINI60	143.72	Giroux Nancy		Réparation scie à chaîne, achat pointe crochet	02 32001 526
VOI-312644	07-12-16	CIMA05	24949.58	Blackburn Mathieu	277-2016	Avenant à l'étude de sécurité de la digue Barrage Lac-Morin	23 04616 721
VOI-312645	12-12-16	SERV04	747.34	Blackburn Mathieu		Coupe d'arbre 14 ch. du Rivage	02 32401 521
VOI-312646	12-12-16	ENTR45	689.85	Baillargeon Maxim	365-2016	Sable classe E drainage ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312647	12-12-16	JOLI05	919.80	Baillargeon Maxim	365-2016	Transport de matériel pour drainage ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312648	12-12-16	EMCO05	459.90	Giroux Nancy		Sellette union compression (Bris borne fontaine)	02 41300 521
VOI-312649	12-12-16	LABO05	287.44	Giroux Nancy		Détection de fuite (Bris borne fontaine Montagnard)	02 41300 521
VOI-312650	12-12-16	CANA05	28.74	O'Brien Shawn		Ampoule lumière garage	02 32000 522
VOI-312651	12-12-16	CONS40	919.80	Baillargeon Maxim		Location pelle mécanique (bris borne fontaine Montagnard)	02 41300 521
VOI-312652	12-12-16	JOLI05	2299.50	Baillargeon Maxim		Location camion (bris borne fontaine Montagnard)	02 41300 521
VOI-312653	12-12-16	ENTR45	3449.25	Baillargeon Maxim		Matériaux granulaire (bris borne fontaine Montagnard)	02 41300 521
VOI-312654	13-12-16	AKIF05	4001.13	Baillargeon Maxim	364-2016	Suivi de la nappe aquifère pour p-2 P-3 2016-2017	02 41300 411

Initiales du maire

**4308**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-312655	13-12-16	CANA05	36.42	Giroux Nancy		Batteries	02 32200 640
VOI-312656	13-12-16	CENT08	57.49	Giroux Nancy		Wire et pièces souffleuse	02 32001 526
VOI-312657	13-12-16	ENTR45	459.90	Fournier Alain	365-2016	Sable classe A ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312658	13-12-16	ENTR45	2874.38	Blackburn Mathieu	180-2015	Abrasif 100 tonnes	02 33100 622
VOI-312659	14-12-16	JOLI05	2069.55	Baillargeon Maxim	365-2016	Location de camion fossé ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312660	14-12-16	CONS40	1724.63	Baillargeon Maxim	365-2016	Location de pelle mécanique fossé ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312661	14-12-16	UTCF50	459.90	Giroux Nancy		Réparation gicleur caserne	02 22000 522
VOI-312662	14-12-16	CENT08	344.93	Baillargeon Maxim	365-2016	Location de plaque vibrante fossé ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312663	14-12-16	CONS75	5633.78	Labrecque Richard	348-2016	Plan directeur des eaux pluviales secteur est ch. du Moulin	02 32000 419
VOI-312664	15-12-16	ENTR23	919.80	Blackburn Mathieu	365-2016	4 voyages de CG 14 Ch. du Moulin	02 32401 521
VOI-312665	15-12-16	ULTR05	1066.86	Baillargeon Maxim	286-2015	1031.0 litres diesel	02 32300 631
VOI-312666	15-12-16	CIMA05	10520.21	Blackburn Mathieu	362-2016	Ponceau décharge Lac-Beauport côte de la Chapelle	23 04936 721
VOI-312667	15-12-16	JSR70	689.85	Giroux Nancy		Pièces pour réparation borne fontaine ch Montagnard	02 22000 521
VOI-312668	15-12-16	AKIF05	2327.09	Giroux Nancy		Installation de 2 logger P-1 P-2	02 41300 521
VOI-312669	15-12-16	JAVE10	533.48	Giroux Nancy		200 gallons de chlore 1010 blvd du lac	02 41300 635
VOI-312670	15-12-16	CIMA05	2299.50	Blackburn Mathieu		Contre expertise problème environnement école Montagne	02 41300 411
VOI-312671	15-12-16	ALLE05	919.80	Giroux Nancy		4 diaphragmes poste de surpression Pied de Roi	02 41300 521
VOI-312672	16-12-16	MECA05	574.88	Baillargeon Maxim		Réparation camion 10 roues problème électrique	02 32304 525
VOI-312673	19-12-16	ENTR45	5748.75	Blackburn Mathieu	180-2015	200 tonnes d'abrasifs	02 33100 622
VOI-312674	19-12-16	COMP03	5748.75	Blackburn Mathieu	145-2015	Fondants 100 tonnes	02 33100 635
VOI-312675	19-12-16	CENT08	114.98	O'Brien Shawn		Réparation de la souffleuse	02 32001 526
VOI-312676	19-12-16	ATEL75	183.96	Giroux Nancy		Pancarte ch. du Canton cul de sac	02 35501 649
VOI-312677	19-12-16	SOLU15	86.23	Giroux Nancy		Fitting pour le puits	02 41300 522